

COMMUNE DE BASTELICA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 07 août 2020, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

1) Monsieur Noël LIVRELLI, demeurant à BASTELICACCIA.
Né à BASTELICACCIA le 7 juin 1949 ;

2) Monsieur Jean LIVRELLI, demeurant à BASTELICACCIA.
Né à AJACCIO le 19 avril 1951.
Décédé à BASTELICA le 23 août 2018 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A BASTELICA (Corse du Sud)

Diverses parcelles de terre, cadastrée section A lieudit CALANESSE numéros 59 pour 56 a 35 ca à prendre dans 01 ha 50 a 25 ca (Bien non délimité), 60 pour 03 ha 86 a 60 ca à prendre dans 10 ha 30 a 97 ca (BND), 61 pour 26 a 60 ca à prendre dans 70 a 93 ca (BND), lieudit PASTRICIARELLO n°451 pour 50 a 34 ca à prendre dans 05 ha 02 a 73 ca (BND), AB lieudit POZZO DI SANTONI n°436 pour 00 ha 01 a 80 ca, G lieudit FOCE D'OLNO n°147 pour 04 a 00 ca à prendre dans 08 a 00 ca (BND), n°171 lieudit VALLE CALDAJA pour 14 a 80 ca, H lieudit FOATA n°1 pour 19 a 25 ca, n°493 lieudit ARATOJO pour 14 a 99 ca à prendre dans 02 ha 39 a 80 ca (BND), I lieudit PARGUCCIA numéros 23 pour 10 a 80 ca, 24 pour 28 a 80 ca, 25 pour 16 a 79 ca, lieudit ALZICCHIO n°44 pour 57 a 79 ca à prendre dans 02 ha 31 a 14 ca (BND), lieudit MENTA numéros 49 pour 07 a 33 ca à prendre dans 22 a 00 ca (BND) et 51 pour 17 a 76 ca à prendre dans 53 a 27 ca (BND) ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI